

*Direction départementale
des territoires et de la mer de la Gironde*

Arcachon, le 8 Juillet 2015

Service maritime et littoral

**AVIS AUX NAVIGATEURS
DU BASSIN D'ARCACHON**

N° 22

Les usagers du bassin d'Arcachon sont informés qu'en raison du déroulement d'un spectacle pyrotechnique à 22 h30 le **mardi 14 juillet 2015** au droit de la plage WALTER REIHNART, commune de LEGE CAP FERRET, le mouillage, et la navigation des navires et engins nautiques seront interdits **entre 19h00 et 24h00:**

dans un rayon de 250 mètres autour du point 44° 39,082' N et 1° 14,45' O (WGS84) correspondant à la zone du pas de tire du spectacle.

Il est demandé aux usagers de naviguer prudemment à proximité.

L'Administrateur des Affaires Maritimes
Michel ARDOHAIN
Chef de l'Unité Encadrement
et Contrôle des Usages

